

Archives municipales » Gestion des archives

Récolelement

[Open in Bach](#)

Présentation du contenu

Récolelement effectué à l'occasion d'une élection et lors d'un changement d'archiviste ou tous les 10 ans.

Date de l'unité documentaire 1993-2022

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Sujet : centre d'archives

Type : procès-verbal

Cotes extrêmes : 693 W 34

Sous-unités (1)

- Récolelement par le directeur des archives ou à l'occasion du changement de municipalité : procès-verbaux, correspondance.